

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 13 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le treize du mois de mars, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de Mme Michèle FAVRE D'ANNE, Maire-Adjointe.

Étaient présents : M. Claude COLLOMB-PATTON, Mmes Chantal PASSET, Nelly VEYRAT-DUREBEX, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, MM. Rodolphe PALACIOS, Jérôme AGNELLET, Grégory BAERT, Sébastien ATRUX-TALLAU, Stéphane BESSON, Mmes Claire BARRIN, Élisabeth DE POORTER, MM. Benjamin DELOCHE, Richardo RODRIGUES, Michel CATON, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, MM. Frédéric VAILLANT, Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : M. Karim CHALABI, Mme Graziella POURROY SOLARI, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : MM. Pierre BIBOLLET, le Maire, Pierre LESTAS, Maire-Adjoint, Mme Joëlle TIBURZIO, MM. Stéphane FAURE-HUDRY, Pierre BASTARD-ROSSET, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 28 février 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Présents et représentés : 24

Secrétaire : Mme Chantal PASSET, Maire-Adjointe, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

--==oo0oo==--

N° 2025/018 - BUDGET PRINCIPAL – COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2024 – EXAMEN ET APPROBATION

Il est présenté les résultats de l'exercice 2024, détaillés comme suit :

TABLEAU DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DES RESULTATS 2024	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats 2023		696 059,83 €		1 463 178,61 €	0,00 €	2 159 238,44 €
Affectation du résultat				-1 198 387,63 €	0,00 €	-1 198 387,63 €
Opérations de l'exercice	8 831 358,71 €	6 024 975,77 €	10 081 853,85 €	10 832 104,40 €	18 913 212,56 €	16 857 080,17 €
TOTAUX	8 831 358,71 €	6 721 035,60 €	10 081 853,85 €	11 096 895,38 €	18 913 212,56 €	17 817 930,98 €
Résultats de clôture 2024		-2 110 323,11 €		1 015 041,53 €		-1 095 281,58 €
Restes à réaliser	2 008 894,29 €	3 985 066,00 €			2 008 894,29 €	3 985 066,00 €
TOTAUX CUMULÉS	10 840 253,00 €	10 706 101,60 €	10 081 853,85 €	11 096 895,38 €	20 922 106,85 €	21 802 996,98 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		-134 151,40 €		1 015 041,53 €		880 890,13 €

M. le Maire se retire de la salle consulaire et la séance est placée sous la présidence de Mme Michèle FAVRE D'ANNE, 1^{ère} Maire-Adjointe.

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 du budget Principal, après s'être fait présenter le budget primitif et les dépenses modificatives de l'exercice concerné, donne acte de la présentation faite du compte administratif ci-dessus.

.../...

Mme Michèle FAVRE D'ANNE invite les membres du Conseil Municipal qui le souhaitent à s'exprimer.

En l'absence de remarque, Mme Michèle FAVRE D'ANNE propose l'adoption du compte administratif 2024 du budget Principal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, **à l'unanimité**,

- **VOTE** le compte administratif 2024 du budget Principal.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 14 mars 2025

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Chantal PASSET

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **20 MARS 2025** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **21 MARS 2025**

THÔNES, le **21 MARS 2025**

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

